



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

## Conseil d'administration

Séance ordinaire du 22 février 2015

Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

## Procès-verbal

---

### Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

---

Caroline Aubry-Abel	Quentin de Dorlodot	Karl-André Piette
Francis Beaudry	Samuel Dutil	Samuel Rouette-Fiset
Audrey Bernard	Cassandra Gignac	Vincent Rodrigue
Randy Bonin	Joé Habel	Louis-Pierre Trottier
Guillaume Boucher	Laura Huet	
Thierry Bouchard-Vincent	Justine Lalande	
Dominique Caron Bélanger	Valérie Martel	
Maude Cloutier	Christian Ménard	
Florence Côté	Maxime Morin	

---

### Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

---

Yann Dumas-Richard	François Olivier Picard	Charles Robichaud
Rodolphe Giorgis	Louis-Alexis Porlier	

---

### Liste des personnes présentes – Autres

---

<b><u>Présidence d'assemblée</u></b>	<b><u>Prise de notes</u></b>
Guy-Aume Descôteaux	Amélie Carrier

---

## Projet d'ordre du jour

---

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
  - 6.1. Officières et officiers
  - 6.2. Comité exécutif
  - 6.3. Groupes de travail et comités
7. Démissions et absences
8. Élections
  - 8.1. Conseil d'administration
    - 8.1.1. Groupe B : Faculté d'agriculture et d'alimentation (deux poste)
    - 8.1.2. Groupe F : Faculté des lettres et sciences humaines (un poste)
    - 8.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
9. Finances
  - 9.1. Rapport de la vice-présidence aux finances
  - 9.2. États des résultats de janvier 2014
  - 9.3. Rapport du Marché du livre usagé
  - 9.4. Assurances collectives
10. Politique de subvention
11. Autres sujets
  - Élections annuelles
  - Prochaine séance
  - Bière postconseil
  - Blague corporative
12. Clôture de la séance

## 1. Ouverture de la séance

Caroline Aubry (présidence) :

Bonjour à tout le monde, on va commencer la séance dès maintenant pour ne pas tarder.

Résolution CA-H15-02-22-01

*Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Randy Bonin :*

Que la séance ordinaire du 22 février 2015 soit ouverte.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Caroline Aubry (présidence) :

Comme toujours, nous vous proposons aujourd'hui Guy-Aume Descôteaux et Louis-Pierre Trottier pour la présidence et le secrétariat d'assemblée.

Résolution CA-H15-02-22-02

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Justine Lalande :*

Que Guy-Aume Descôteaux et Louis-Pierre Trottier soient respectivement nommés président et secrétaire de la séance du 22 février 2015.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

*La présidence d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.*

Louis-Pierre Trottier (institutionnelles) :

J'aimerais faire l'ajout d'un petit détail entre les points 8 et 9. Nous ferons à ce moment les assemblées générales des filiales, soit celles du Café Équilibre, du Pub universitaire et celle du Dépanneur Chez Alphonse.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a d'autres modifications à faire à l'ordre du jour?

Résolution CA-H15-02-22-03

*Il est proposé par Valérie Martel, avec l'appui de Justine Lalande :*

Que l'ordre du jour de la séance du 22 février 2015 soit adopté tel que modifié.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Louis-Pierre Trottier (institutionnelles) :

J'ai envoyé le procès-verbal cinq jours avant le Conseil d'administration. Vous pouvez faire des modifications si vos propos ont été mal rapportés.

Résolution CA-H15-02-22-04

*Il est proposé par Joé Habel, avec l'appui d'Audrey Bernard :*

Que le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2015 soit adopté.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

#### 5. Suites données aux résolutions antérieures

Maxime Morin (finances) :

La garderie est presque complétée. Les murs sont posés, la peinture aussi, la finition se termine en ce moment. On va donc pouvoir respecter les délais pour l'obtention du permis de centre de la petite enfance. Il est également possible dès maintenant de réserver sa place sur la plateforme 0-5 ans.

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes) :

Je ne parle pas souvent mais je voulais vous parler des Jeux interfacultaires qui vont avoir lieu très bientôt. On a reçu une subvention de 5000\$ de l'Université qui provenait initialement d'une ancienne subvention qu'on n'avait jamais reçu mais qu'ils ont transférés et bonifié.

Louis-Pierre Trottier (institutionnelles) :

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que la CADEUL offrira trois bourses pour le Gala de la vie étudiante dès le mois d'avril prochain. Il y aura une bourse de 350\$ et deux autres de 250\$.

---

#### 6.1. Rapports – Officières et officiers

Présidence d'assemblée :

On va fonctionner de la même manière qu'à l'habitude. Est-ce que vous avez des questions sur les rapports avant qu'on passe aux ajouts?

*Pas de questions.*

Maxime Morin (finances) :

Le 11 février, j'ai eu un appel du directeur de services de l'Université de la faculté de gestion de l'UQAM à propos du Marché du livre usagé à l'Université Laval. Il me demandait : « comment fonctionne cette plateforme? » Le directeur est intéressé par ce service et veut aider à l'améliorer et veut implanter le même service dans son université.

Francis Beaudry (communications) :

Le 17 février, je n'ai pas rencontré madame Caroline Maltais et le CA de la COMÉUL a été annulé à cause qu'on n'attendait pas le quorum.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

J'ai participé, mardi matin dernier au lancement de la campagne de la communauté de la fondation à l'Université Laval et à l'AG de physiques. J'ai participé aussi, jeudi, avec Florence, à la manif du syndicat des auxiliaires devant le DKN (j'ai eu une entrevue sur les compressions budgétaires) et j'ai eu une entrevue aussi avec Impact Campus sur les FSSEP.

Florence Côté (affaires externes) :

Jeudi dernier, je suis allée à Trois-Rivières pour discuter d'association nationale à la Table des régions et j'ai été présente à la CRAIES était présente!

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche) :

Il n'y a pas eu de rencontre du Bureau de droits d'auteurs, j'ai su ça mardi dernier, et ce, à cause d'une urgence sur le campus. Vendredi dernier, j'ai rencontré les associations concernées par les baccalauréats intégrés et j'ai rencontré mon homologue à Chicoutimi pour parler d'évaluation d'épreuves.

Cassandra Gignac :

De quoi avez-vous parlé précisément?

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche) :

On a parlé de l'évaluation des programmes continus qu'on avait déjà vus à la Table pédagogique.

---

## **6.2. Rapports – Comité exécutif**

Francis Beaudry (communications) :

Je vous annonce que le processus d'embauche pour le nouveau graphiste avance bien. Je passerai des entrevues dès demain matin soit le 23 février, et on devrait être en mesure d'embaucher d'ici 1 à 2 semaines.

Joé Habel :

Qui a postulé?

Francis Beaudry (communications) :

En grande partie des diplômés de l'Université Laval qui ont étudié en design graphique.

---

## **6.3. Rapports – Groupes de travail et comités**

Maxime Morin (finances) :

J'ai eu plusieurs rencontres pour le comité de la gestion des filiales et pour le comité des subventions. Pour ce qui est du Comité de réflexion sur la gestion des filiales, Patrick Morin est le créateur de ce comité et il n'est plus à la CADEUL, c'est un peu problématique. Il est question, dans ce comité, de : « comment les gens voyaient le rôle des administrations pendant les filiales, pourquoi 3 administrateurs, pourquoi faut-il venir du CA de la CADEUL pour faire partie de ces comités, pourquoi pas anciens membres du CA, etc. »

Il y a eu plusieurs recommandations faites. Ces recommandations sont là surtout pour les officialiser avec un rapport sommaire pour confirmer le nombre de rencontres par année, par exemple. Il n'y a pas beaucoup de changements nets aux règlements (car ça coûterait notamment beaucoup de frais d'avocats, etc.) En conclusion, ces changements ont été faits dans le but plus de définir le rôle de l'administrateur.

Joé Habel :

Comment les idées sont arrivées au comité?

Maxime Morin (finances) :

J'ai discuté avec Patrick Morin, mon colloque, à voir ce qui fonctionnait et non. Nous voulions voir la manière d'encadrer ça.

Randy Bonin :

Est-ce qu'il y a un rapport écrit avec ces éléments?

Maxime Morin (finances) :

Les éléments du gros bon sens seront notés dans un rapport d'ici mars.

Joé Habel :

Selon moi, c'est pertinent pour empêcher les catastrophes. Y aurait-il la possibilité de rencontrer des anciens administrateurs dans ce comité?

Karl-André Piette :

Je pense qu'il faudrait revoir l'organisation du comité chaque 3 ans. Se réorienter. Il faudrait revoir l'organisation pour qu'on suive le plan directeur de manière fluide.

Maxime Morin (finances) :

Pour le comité de subventions et commandites, les rencontres se font depuis janvier. On a eu 2 rencontres de travail en tout pour la politique qui sera présentée plus tard.

---

## **7. Démissions et absences**

Louis-Pierre Trottier (institutionnelles) :

Il n'y a pas eu de lettres de démissions ce mois-ci et j'ai l'immense plaisir de vous annoncer qu'il n'y a personne encore qui est mort d'absences.

Par contre, je transmets le message de Rodolphe Giorgis qui vous dit qu'il ne pouvait pas être là ce soir et s'en excusait sincèrement. Il est en ce moment à un camp de l'ASSÉ donc ne pouvait pas se déplacer à temps.

De plus, je vous apprend que Patrick Morin siégeait sur trois comités et trois conseils d'administration de filiales, ce qui est problématique vu qu'il est parti. Nous avons donc le Comité organisateur du show de la rentrée d'automne, nous ne sommes pas obligés de faire une élection pour ce comité-là. On a le Comité des cotisations spéciales, mais encore là ça ne vaut pas la peine de faire une élection pour un seul mois. Et bien sûr, nous avons le Comité de réflexions sur les filiales qui pourrait être mis en élection aujourd'hui si l'assemblée le décide.

Randy Bonin:

Est-ce seulement les administrateurs du CA qui ont le droit de se présenter sur ce comité-là?

Louis-Pierre Trottier (institutionnelles) :

Oui, laissez-moi vérifier. La résolution officielle prévoit 4 administrateurs en ce moment, mais une nouvelle proposition pourrait venir modifier la structure du comité si le Conseil d'administration le désire.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

On n'est pas obligé de trouver ces administrateurs tout de suite.

## 8.1. Élections – Conseil d'administration

### Présidence d'assemblée :

Il y a 5 postes vacants et je ne vois personne dans la salle. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire qu'on fasse une période de mise en candidature pour les postes. Est-ce que ça convenait pour tout le monde?

*Suspension de la séance.*

### Louis-Pierre Trottier (institutionnelles) :

Dans le but d'alléger les procédures pour les assemblées générales des filiales, on prendrait des propositions d'ouverture et de présidium à ce moment-ci avant qu'on suspende la séance. Le procès-verbal des assemblées sera harmonisé. Il s'agirait de ne pas avoir 3 ouvertures différentes ni 3 nominations différentes. Mais on procéderait quand même à une fermeture de chaque assemblée avant de passer à l'autre.

### Présidence d'assemblée :

Si vous comprenez bien, on va avoir une proposition unique pour l'ouverture et l'adoption du présidium pour chaque assemblée, donc le même proposeur et appuieur dans les trois cas.

*Assemblée générale des filiales.*

*Reprise de la séance.*

---

## 9. Finances

### Résolution CA-H15-02-22-05

*Il est proposé par Justine Lalande, avec l'appui d'Audrey Bernard :*

Qu'un huis-clos sur les délibérations soit instauré à partir de ce point.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 9.1 – Rapport de la Vice-présidence aux finances

*Ce point se déroule sous huis-clos.*

---

### 9.2 – États des résultats de novembre et décembre 2014

#### Résolution CA-H15-02-22-06

*Il est proposé par Christian Ménard, avec l'appui de Vincent Rodrigue :*

Que les états des résultats de janvier 2015 soit adoptés.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 9.3 – Rapport du Marché du livre usagé

Résolution CA-H15-02-22-07

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Christian Ménard :*

Que le rapport annuel 2014-2015 du Marché du livre usagé soit adopté.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 9.4 – Assurances collectives

*Ce point se déroule sous huis-clos.*

Résolution CA-H15-02-22-08

*Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Quentin de Dorlodot :*

Que le huis-clos sur les délibérations soit levé à partir de ce point.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 10. Politique de subvention

Maxime Morin (finances) :

Il y a eu un changement dans le document du comité de subventions. En faisant un suivi, les membres ont pu voir ce qui marchait de ce qui ne marchait pas, et ce, dans le but d'améliorer l'accès aux différentes subventions. La modification majeure du document a été de jumeler les trois documents du site de la CADEUL en un seul, donc d'harmoniser le tout et de remettre tout ça au goût du jour. Nous avons fait l'ajout de critères, soit les associations qui parrainent qui encadrent (associations parascolaires, programmes ou départements) peuvent recevoir des subventions, même si l'organisateur est au deuxième cycle. Il suffit que l'activité concerne principalement les étudiants du premier cycle et qu'une bonne proportion du comité organisateur provienne du 1<sup>er</sup> cycle. On prend maintenant en compte le nombre de personnes visées par le projet. Il faudra également préciser les dépenses et revenus sur le formulaire pour qu'un projet soit accepté, et il faudrait idéalement que le tout soit envoyé avant la tenue de l'évènement pour que ça soit accepté. On a reçu par le passé des demandes de financement à posteriori, et c'est toujours un peu étrange de savoir que l'évènement est passé. On a aussi ajouté une clause spéciale : les éléments de types pédagogiques avec alcool seront désormais acceptés, par exemple un 5 à 7 pédagogique ou de réseautage, ça marche.

*Maxime Morin termine la présentation du document de subvention.*

Randy Bonin :

J'aimerais savoir s'il serait possible de mettre un astérisque devant les clauses d'exclusion dans la page des critères (ex : 5 à 7 pédagogique, etc.) pour que les gens sachent tout de suite si leur projet est éligible ou non. De plus, je n'arrive pas à comprendre pourquoi on regarde si l'évènement est organisé par des premiers cycles?

Maxime Morin (finances) :

On part du fait, que c'est une certaine transition. On veut permettre au plus grand nombre de projets qui contribuent à la vie étudiante de pouvoir soumettre leur demande. Encore là il y a des clauses d'exclusion : ce qui est écrit dans le document est interprétable.



Florence Côté (affaires externes) :

Je suis pour l'ajout d'astérisque comme le mentionnait Bonin.

Randy Bonin :

Je tiens toujours mon point, je ne suis pas convaincu du nombre. Il me semble que le but de la subvention est la finalité : que ça touche la CADEUL et non les personnes qui organisent.

Quentin de Dorlodot :

À mon sens, je crois qu'il s'agit du seul point qui fasse de la promotion à la CADEUL.

Francis Beaudry (communications) :

Il y a une nécessité de l'épanouissement des membres de la CADEUL et de la communauté universitaire, c'est pourquoi il faut que les projets contribuent au plus grand nombre.

Maxime Morin (finances) :

Un des critères dans la modification est que les gens organisateurs soient membres de la CADEUL en bonne proportion, pas dans la totalité comme c'était le cas avant dans la politique.

Christian Ménard :

J'ai un exemple : en psychoéducation, on a fait une conférence pédagogique et la majorité des organisateurs était des étudiants du deuxième cycle, une minorité du premier cycle, mais le public est du premier cycle, donc une majorité des membres de la CADEUL.

Francis Beaudry (communications) :

Il y a une nécessité qu'on dise que ça doit être organisé par le premier cycle. Plusieurs événements touchent toute la communauté universitaire.

Maude Cloutier :

Je suis d'accord avec la suppression du « à but lucratif », mais je me demande si le comité va considérer que le groupe a beaucoup de sous? Comment la CADEUL va annoncer si elle supporte le projet ou non et quel montant?

Maxime Morin (finances) :

Le comité va voir selon son budget annuel par rapport au projet à subventionner et quelles sont les retombées pour la CADEUL, l'effort de financement, l'effort environnemental, etc. La définition du montant se fait en comité, c'est du cas par cas.

Maude Cloutier :

Le fait d'enlever « à but lucratif » ne ferait-il pas en sorte de créer de la frustration face à ce comité si, par exemple, les organisateurs d'un projet « x » demandent des subventions et ne l'obtiennent pas à cause qu'il a trop de sous dans son compte, mais qu'ils remplissent quand même les autres critères.

Maxime Morin (finances) :

Le comité regarde de manière impartiale les critères de sélection en faisant abstraction de ce que les mandants ont dans leur compte en banque. C'est du cas par cas selon les critères et l'évaluation du comité.

Audrey Bernard :

Quand on a enlevé le « à but lucratif » c'était dans le but de ne pas se mélanger dans le comité. Quand on voyait que les revenus étaient plus grands que les dépenses, on mettait ça dans activités de financement, mais souvent il y avait un effort de financement supérieur à ça. Si c'est des activités « à but lucratif », ça rentre dans les activités de financement et non dans les subventions. C'était pour départager.

Vincent Rodrigue :

Il faudrait donner de l'argent aux gens qui viennent à l'AG de la CADEUL pour les encourager à participer, car le taux de participation aux derniers AG est catastrophique, mis à part cette année, ça fait 2 ans qu'on n'a pas quorum!

Maude Cloutier :

Je comprends ce que Vincent Rodrigue voulait dire : ça serait une façon de faire pression sur les comités pour aider à ce que les gens « aiment » les AG et y participent, enfin qu'ils voient leur utilité. Certains viendraient pour l'argent, d'autres pour la vraie cause, etc. Que ce soit AG ou tous les services.

Joé Habel :

Je suis en désaccord avec cette proposition, payer des gens pour participer à un événement pour lequel ils ne veulent pas venir, ce n'est pas démocratique.

Francis Beaudry (communications) :

Il y a toujours une évaluation faite d'une fois à l'autre faite par le comité pour les demandes (du cas par cas). C'est pourquoi l'explication de la demande de subventions est importante. Je suis d'accord de la suppression du « à but lucratif », ça donne plus de flexibilité au comité. Sinon pour forcer les gens à venir à un AG, je suis contre.

Samuel Dutil :

Forcer, je trouve ça trop fort, recommander est mieux. Sinon, on va avoir n'importe qui à ces AG dont des gens non concernés.

Audrey Bernard :

Le problème avec des gens qui ne participent pas beaucoup à la vie de la CADEUL comme l'AG, il risque d'avoir des demandes en retard. Ça devrait un critère de sélection la participation à la vie de la CADEUL.

Randy Bonin :

Pour l'AG en soit, je pense qu'il y a assez de promotion par la CADEUL. Selon moi, ce n'est pas nécessaire de pousser plus.

Quentin de Dorlodot :

Je crois qu'il faudrait ajouter simplement dans les engagements : « que les subventions ne sont possibles que lorsqu'on participe à l'AG. Comme un genre de contrainte pour faire comprendre aux gens que c'est important de venir à l'AG. »

Justine Lalande :

À la place d'écrire ça, pouvons-nous le mettre en mention uniquement, et ce pour promouvoir la CADEUL?

Florence Côté (affaires internes) :

J'ai une autre solution à proposer : il faudrait faire une AG sur comment utiliser l'argent des subventions. Les gens subventionnés devraient faire un rapport.

Samuel Dutil :

L'idée de la mention m'apparaîtrait logique, ça aiderait à propager le service.

Résolution CA-H15-02-22-09

*Il est proposé par Vincent Rodrigue, avec l'appui de Karl-André Piette :*

Que la nouvelle politique de subvention soit adoptée avec la mention « Les responsables d'activités s'engagent à promouvoir l'assemblée générale de la CADEUL sans les forcer à venir. »

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Il serait envisageable pour les personnes qui sont dans nos locaux pour des activités parascolaires. Sinon, ça ne rentre plus dans le cadre d'un programme de subventions, mais plutôt partenaire dans les dépenses de la CADEUL. Il y a une marge de différence entre les projets pour les étudiants et un projet étudiant.

Francis Beaudry (communications) :

Comment faire le suivi de la participation?

Vincent Rodrigue :

Ça ne me dérange pas que ça ne soit pas mesurable. Je pense que ça toucherait certains membres et au pire, on enlève cette clause si c'est trop drastique.

Joé Habel :

Je trouve ça étrange qu'on parle de promotion dans une ligne de la politique.

*Joé Habel propose, avec l'appui de Justine Lalande :*

Que la mention « Les responsables d'activités s'engagent à promouvoir l'assemblée générale de la CADEUL sans les forcer à venir. » soit retirée de la proposition.

*Maude Cloutier demande le vote.*

*Pour : 12*

*Contre : 3*

*Abstentions : 6*

*L'amendement est adopté à l'unanimité.*

*La proposition principale devient donc :*

Que la nouvelle politique de subvention soit adoptée.

*Valérie Martel propose, avec l'appui de Christian Ménard :*

De modifier le document pour que la page trois soit cohérente avec la page deux.

Maxime Morin (finances) :

Un est la précision de l'autre. Il faudrait dire qu'un des critères soit en majorité organisateur du premier cycle et mettre en bas de page : « si organisateurs ne sont pas majoritairement du premier cycle, mais si le public est du premier cycle, peut être discuté ».

Guy-Aume Descôteaux :

Est-ce que ça change la nature fondamentale du document?

Maxime Morin (finances) :

Si on met en note de bas de page, non ça ne changera pas la nature, mais si on retire, oui. Ça amène la précision.

*Pas de demande de vote.  
L'amendement est adopté à l'unanimité.*

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche) :

Pourquoi parle-t-on de visites industrielles? Pourquoi pas professionnelles? De quoi on parle ici en fait?

Maxime Morin (finances) :

C'est seulement la conservation du terme d'avant, mais il pourrait être changé si désiré.

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche) :

Est-ce que cette clause exclut les étudiants qui veulent visiter un ministère?

Maxime Morin (finances) :

C'est seulement la discrétion du comté sur son interprétation « d'industrielle ».

Louis-Pierre Trottier (institutionnelles) :

J'ai déjà fait une visite industrielle dans un entrepôt. Je propose soit qu'on annule le tout ou tout permettre.

Francis Beaudry (communications) :

Cette clause empêche, selon moi, les stages d'un jour, par exemple. Une question de formulation.

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Maxime Morin (finances) :

Les changements seront mis le plus vite possibles sur la politique en papier et sur le site Internet.

---

### **11.1 Autres sujets – Élection annuelle**

Louis-Pierre Trottier (institutionnelles) :

Oui! Depuis le 16 février dernier jusqu'au 6 mars à midi, vous pouvez déposer votre candidature pour le conseil d'administration avec les 25 signatures pour le CA 2015-2016. Il va y avoir par la suite élection pour départager les gens dans les mêmes facultés s'il y a plus de candidatures que de postes. Ces élections se déroulent le 11-12 mars prochain. Le 20 mars, il va y avoir l'élection du prochain conseil exécutif. Si vous êtes intéressés, je vous invite à aller chercher le formulaire en personne et non de façon électronique au bureau de la CADEUL.

Également, à partir du 9 mars, il y aura la campagne d'élection du conseil exécutif jusqu'au 20 mars prochain. Pour ceux qui veulent se présenter à l'exécutif l'an prochain, il va y avoir une séance d'information le 8 mars à 18 heures.

---

### **11.2 Autres sujets – Prochaine séance**

*La Vice-présidence aux affaires institutionnelles annonce que la prochaine instance sera le 15 mars prochain.*

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Je vous rappelle qu'il y aura un CA spécial pour les assurances collectives après la semaine de lecture. Il faut rester à l'affût des courriels et garder les modifications possibles.

---

### **11.3 Autres sujets – Bière postconseil**

*La Vice-présidence aux affaires internes nous rappelle qu'il y aura une bière postconseil.*

---

### **11.4 Autres sujets – Blague corporative**

*La blague corporative de l'instance plonge l'assemblée dans un étrange malaise.*

---

## **12. Clôture de la séance**

Résolution CA-H15-02-22-10

*Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Randy Bonin :*

Que la séance du 22 février 2015 soit levée.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*La séance est levée à 21:40.*

**Le procès-verbal de la séance a été adopté en instance du 15 mars 2015.**

  
**Louis-Pierre Trottier**  
*Vice-président aux affaires institutionnelles*